

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 décembre 2010
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 21 décembre 2010, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

J'ai l'honneur de vous faire tenir la communication ci-jointe, datée du 16 décembre 2010, que j'ai reçue du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Anders Fogh Rasmussen, dans laquelle celui-ci transmet le rapport trimestriel sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan pendant la période allant du 1^{er} août au 31 octobre 2010 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-moon



Annexe

Lettre datée du 16 décembre 2010 adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

Conformément aux résolutions 1386 (2001) et 1943 (2010) du Conseil de sécurité, je transmets ci-joint un rapport sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité pendant la période allant d'août à octobre 2010 (voir pièce jointe). Je vous serais obligé de bien vouloir le communiquer au Conseil de sécurité.

(Signé) Anders Fogh **Rasmussen**

Pièce jointe

Rapport trimestriel au Conseil de sécurité sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité

Introduction

1. Conforme à l'obligation qu'impose la résolution 1943 (2010) du Conseil de sécurité, le présent rapport a pour objet de rendre compte aux Nations Unies de l'exécution du mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) sur la période allant du 1^{er} août au 31 octobre 2010. Au 25 octobre 2010, les effectifs totaux de la FIAS étaient de 130 432 personnes, fournies par 28 pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et par 20 autres pays, dont un pays de plus (Tonga) pendant le trimestre considéré.

2. Au cours de la période examinée, la FIAS a continué d'aider le Gouvernement afghan, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Pendant la période du 1^{er} août au 31 octobre 2010, elle a subi 2 201 pertes au total (179 soldats ont été tués et 2 007 blessés au combat, et 15 ont trouvé la mort dans d'autres circonstances).

3. Les préparatifs de la transition se poursuivant, la FIAS centre de plus en plus son action sur la formation et l'encadrement de différentes entités des Forces nationales de sécurité afghanes. Consciente des importantes lacunes à combler, elle a développé ses moyens et ses capacités de manière à pouvoir s'acquitter de façon plus complète de son mandat. Centrant ses efforts sur l'objectif ultime qui est de permettre à l'Afghanistan de devenir un État viable et autosuffisant dans un proche avenir, la FIAS invite d'autres États Membres de l'ONU à soutenir la mission qui lui a été confiée par l'ONU en mettant des formateurs, des mentors et des facilitateurs à la disposition des Forces nationales de sécurité afghanes ainsi que des secteurs civils de la gouvernance et du développement.

Les points saillants de la période considérée sont les suivants :

a) Comme l'indiquait le communiqué de presse en date du 20 octobre de la Commission électorale indépendante, 44 % de tous les Afghans inscrits sur les listes électorales ont participé aux élections parlementaires du 18 septembre 2010. Les opérations de sécurité menées sous la direction des Afghans avant, pendant et après ces élections ont empêché les insurgés de lancer des attaques de grande envergure ou spectaculaires et peuvent donc être considérées comme réussies et plus efficaces que celles qui avaient été conduites lors des élections présidentielles de 2009;

b) Les Forces nationales de sécurité afghanes ont dépassé, trois mois avant l'échéance, l'objectif qu'elles s'étaient fixé d'atteindre un effectif de 243 000 hommes en octobre 2010; et elles comptent à présent 261 000 personnes dans leurs rangs;

c) L'approbation du Programme de paix et de réintégration a débouché sur la création du Haut Conseil pour la paix, un organe qui sera chargé de fournir des orientations stratégiques ainsi qu'un large appui politique aux activités en faveur de la paix et de la réintégration;

d) Le Gouvernement afghan s'étant engagé, à la Conférence internationale de Kaboul sur l'Afghanistan, à agir avec davantage de transparence et à lutter contre la corruption, la FIAS a créé, à la fin août 2010, le Groupe interorganisations de

forces interarmées multinationales Shafafiyat (« transparence »). Ce groupe œuvre en faveur d'une compréhension commune du problème de la corruption en Afghanistan et vise à intégrer l'appui fourni par la FIAS à la lutte anticorruption à l'action menée par des partenaires clefs au sein du Gouvernement afghan et de la communauté internationale;

e) Le décret présidentiel n° 62 du Président Hamid Karzaï, ordonnant le démantèlement des sociétés privées de sécurité, a incité la FIAS et la communauté internationale à coopérer étroitement avec le Gouvernement afghan pour coordonner la mise en œuvre progressive des dispositions de ce décret, ce qui a permis de s'assurer qu'ils continueraient de s'employer à renforcer la sécurité et à œuvrer en faveur de l'amélioration de la gestion des affaires publiques et du développement, tout en maintenant les niveaux de sécurité nécessaires pour assurer la protection des bases, des convois logistiques et des projets de développement;

f) Suite à l'annonce faite par le Président Karzaï en juillet, le Conseil national de sécurité afghan a approuvé, en août, la création de la police locale afghane. Cette force qui opère au titre d'un programme provisoire axé sur les villages et relève du Ministère de l'intérieur vise à accélérer les efforts contre-insurrectionnels dans les zones où la présence des Forces nationales de sécurité afghanes est insuffisante. Elle servira de système d'alerte rapide et de premier mécanisme de défense des villages contre les activités des insurgés. Elle compte actuellement 10 000 personnes réparties sur 68 sites dans tout le pays. À la fin de la période à l'examen, huit de ces sites, auxquels plus d'un millier de personnes avaient été affectées, étaient opérationnels et 17 autres devaient être créés en 2011. La FIAS aide de hauts fonctionnaires du Ministère de l'intérieur à examiner, sélectionner et valider les districts retenus pour l'implantation d'unités de la police locale afghane. Les *chouras* offrent un cadre permettant de faciliter l'intégration du programme de police locale aux structures dirigeantes locales.

Situation en matière de sécurité

4. En Afghanistan, la situation en matière de sécurité demeure complexe, l'insurrection, résiliente, restant capable de lancer des attaques contre le Gouvernement afghan, les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS. Néanmoins, durant la période à l'examen, les opérations de la coalition ont sensiblement diminué l'aptitude de l'ennemi à mener des offensives contre plusieurs districts importants. Les risques n'ont toujours pas disparu, bon nombre des facteurs qui contribuent à l'insurrection et nuisent à l'efficacité des opérations contre-insurrectionnelles subsistant. Bien que la pression exercée sur les réseaux d'insurgés par les opérations des Forces nationales de sécurité afghanes et de la FIAS se soit intensifiée au cours de ces derniers mois, les insurgés résistent et disposent de capacités logistiques et de moyens de commandement et de contrôle soutenus. Des opérations de sécurité de plus grande ampleur et plus ciblées ont commencé, qui sont destinées à accroître encore la pression sur tous les aspects des capacités opérationnelles des insurgés, notamment celles dont ils disposent dans leurs fiefs. Tant qu'ils auront accès hors du pays à des sanctuaires où ils pourront se replier en toute sécurité et trouver des réseaux d'appui, les insurgés ont des chances de conserver une certaine liberté de mouvement, notamment dans les zones rurales où les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS sont moins présentes. Leur objectif stratégique reste le même, à savoir infliger de lourdes pertes à la FIAS en

vue d'affaiblir le soutien que la communauté internationale apporte à la mission et d'entraîner le retrait des troupes étrangères stationnées en Afghanistan.

5. Sur le plan régional, la situation en matière de sécurité est la suivante :

a) *Commandement régional de la capitale.* La situation en matière de sécurité dans la capitale est demeurée stable et les insurgés n'ont pas pu mener d'attaques complexes ou spectaculaires à Kaboul lors d'événements hautement médiatiques comme la célébration de la Journée de l'indépendance le 19 août 2010 et les élections parlementaires du 18 septembre 2010;

b) *Commandement régional Nord.* Les provinces de Kunduz et Baghlan demeurent les zones les plus touchées de la région Nord. Selon certaines informations, il règne parmi les réseaux d'insurgés une certaine incertitude due essentiellement à l'augmentation des effectifs des forces conjointes (FIAS et Forces nationales de sécurité afghanes) et à l'accélération du rythme des opérations menées dans la région. En outre, les efforts de réintégration menés à Baghlan et Faryab ont eu des effets négatifs sur les capacités des réseaux insurgés;

c) *Commandement régional Ouest.* Les opérations que la FIAS et les Forces nationales de sécurité afghanes ont menées avec succès durant la période précédente ont eu un impact décisif sur l'aptitude de la direction insurgée à maintenir un niveau d'activité relativement élevé. Plusieurs possibilités de réintégration sont apparues, en particulier dans les provinces de Baghdis et de Farah, qui tendraient à indiquer que les pertes subies par les insurgés sapent leur moral ainsi que leur résolution à poursuivre la lutte contre les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS;

d) *Commandement régional Sud et Commandement régional Sud-Ouest.* C'est dans le Sud et le Sud-Ouest du pays que continuent de se concentrer les activités des insurgés. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont mené, en coopération avec la FIAS, des opérations de grande envergure dans ces régions afin d'y asseoir l'autorité du Gouvernement. Ces opérations se poursuivent et des progrès sont faits. La ville de Kandahar a été en grande partie sécurisée et la liberté de circulation des insurgés ainsi que les sanctuaires dont ils disposent dans les provinces de Kandahar et de Helmand ont été progressivement réduits. Le 1^{er} août, le groupe multinational conduit par la FIAS à Uruzgan a pris la responsabilité des opérations de la Force dans la province d'Uruzgan;

e) *Commandement régional Est.* La partie orientale de l'Afghanistan reste une région où l'insurrection est particulièrement active. Durant la période à l'examen, plusieurs attaques complexes, dont la plupart n'ont pas abouti, ont été lancées contre les Forces nationales de sécurité afghanes, la FIAS et des responsables du Gouvernement afghan. La menace demeure élevée dans les districts situés le long de la frontière avec le Pakistan. Le fait qu'ils aient accès à des sanctuaires hors du pays et à des zones de réapprovisionnement dans la région frontalière entre l'Afghanistan et le Pakistan est pour beaucoup dans la capacité qu'ont les insurgés de lancer des attaques contre les Forces nationales de sécurité afghanes, les unités de la FIAS, les responsables du Gouvernement et la population civile.

6. Au cours de la période à l'examen, les attaques aux engins explosifs improvisés ont de nouveau été la cause première des pertes subies par la FIAS, les Forces nationales de sécurité afghanes et la population civile. Il y a eu en tout 2 008 explosions, et 2 267 engins ont été découverts et neutralisés, soit 53 % du total des

incidents rapportés concernant des engins de ce type. Vers la fin octobre 2010 en particulier, grâce aux pressions accrues exercées sur les insurgés, le rapport entre le nombre d'engins explosés et celui des engins découverts et neutralisés a évolué en faveur de ces derniers.

Forces nationales de sécurité afghanes

7. En octobre 2010, les Forces nationales de sécurité afghanes comptaient environ 261 000 personnes. Ayant dépassé, en juillet, les objectifs qu'elles s'étaient fixés pour octobre 2010 s'agissant de la croissance de leurs effectifs, l'Armée nationale afghane et la Police nationale afghane ont continué de se développer. Les capacités de formation de la FIAS continuent de croître, et 28 000 Afghans suivent actuellement divers programmes de formation.

8. Si la FIAS s'est jusqu'ici essentiellement efforcée d'atteindre les objectifs d'accroissement des effectifs des Forces nationales de sécurité afghanes, l'accent est mis désormais sur la constitution d'une force plus équilibrée et plus autonome. Les centres de formation et les programmes d'alphabétisation qui dispensent aux Forces nationales de sécurité afghanes un enseignement de base (calcul et apprentissage de l'écriture et de la lecture en dari et en pachtoune) sont un élément essentiel de l'action que mène la FIAS pour rendre ces troupes plus professionnelles.

Armée nationale afghane

9. Au cours du trimestre considéré, les effectifs de l'Armée nationale afghane se sont accrus d'environ 24 000 personnes et s'établissent aujourd'hui à un peu plus de 144 000 personnes; l'objectif de 134 000 personnes fixé pour octobre 2010 a donc été dépassé. L'Armée continue de progresser régulièrement vers le prochain objectif, qui consiste à atteindre un effectif de 171 600 personnes d'ici à octobre 2011.

10. L'Armée nationale afghane gagne régulièrement en efficacité opérationnelle. En témoignent le fait qu'elle ait assumé la responsabilité principale en matière de sécurité lors des élections parlementaires et le rôle croissant qu'elle joue dans la conduite des opérations de sécurité en cours dans la province de Kandahar. Son efficacité opérationnelle reste néanmoins limitée par des problèmes de direction, de planification des effectifs, de commandement et de contrôle tactiques et de logistique. La priorité pour 2011 consistera à déployer sur le terrain les institutions et les organismes qui appuient la force. Il est indispensable que l'Armée nationale afghane soit capable de fonctionner de manière complètement autonome si l'on veut que les Forces nationales de sécurité afghanes soient capables de prendre la responsabilité première de la sécurité début 2011.

11. Bien que ses effectifs augmentent régulièrement, la structure de l'Armée nationale afghane reste déséquilibrée. Grâce aux efforts qui sont faits pour remédier à ce problème, le manque d'officiers et de sous-officiers devrait se stabiliser en 2011. Deux nouveaux centres de formation à même de former 6 000 sous-officiers supplémentaires chaque année sont en train d'être mis sur pied. Selon les prévisions actuelles, le déficit de sous-officiers devrait se réduire de 4 700 personnes l'année prochaine.

12. En outre, il est prévu que 29 femmes sous-lieutenants sortent de l'école d'élèves officiers, ce qui contribuera à la réalisation de l'objectif fixé dans la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Cet événement, le premier de ce type

depuis la chute du régime des Taliban, marque un pas important vers la réalisation des droits des femmes en Afghanistan.

Armée de l'air afghane

13. L'armée de l'air afghane continue de progresser, même si, à l'instar d'autres éléments des Forces nationales de sécurité afghanes, elle se heurte toujours à des obstacles d'ordre professionnel. Depuis novembre 2009, ses effectifs ont augmenté de 41 % (passant de 2 797 à 3 964 personnes) et devraient atteindre le chiffre de 4 240 pilotes d'ici à novembre 2010. Le nombre d'appareils en état de marche est passé de 42 à 47, soit une augmentation de 19 %. D'ici à l'exercice 2016, l'armée aura besoin de 146 appareils et de 5 600 pilotes.

14. Quatre hélicoptères MI-17 de l'Armée de l'air afghane ont participé aux opérations de secours menées en Afghanistan et au Pakistan à la suite des inondations meurtrières dont ces deux pays ont récemment été victimes. Durant 27 jours, des équipages de l'Armée de l'air afghane ont effectué plus de 400 sorties, participé à 120 sauvetages, transporté 1 904 passagers et livré 188 tonnes d'articles de première nécessité au Pakistan.

Police nationale afghane

15. Au cours du trimestre considéré, les effectifs de la Police nationale afghane ont augmenté de près d'un millier de personnes, ce qui les porte maintenant à environ 117 000 personnes. La Police nationale afghane, tout comme l'Armée nationale afghane, a dépassé en juillet, soit trois mois avant l'échéance, l'objectif de 109 000 personnes fixé pour le 31 octobre 2010. D'une manière générale, elle a continué de progresser dans la réalisation de son objectif suivant, qui est de compter 136 000 personnes dans ses rangs d'ici à octobre 2011.

16. Bien que, dans l'ensemble, la Police nationale afghane ait atteint ses objectifs de recrutement mensuels, le taux d'attrition de la Police afghane de maintien de l'ordre civil est resté supérieur à l'objectif visé, à savoir 1,4 %. Cette force continue à se heurter à des problèmes de recrutement et ne parvient pas, malgré sa compétence, à attirer suffisamment de nouvelles recrues. Le Ministère de l'intérieur et la mission de formation de l'OTAN en Afghanistan réfléchissent actuellement aux moyens qui permettraient de remédier à ces difficultés.

17. La professionnalisation de la Police nationale afghane demeure la première des priorités de la mission de formation de l'OTAN en Afghanistan, le développement des capacités de direction et l'alphabetisation étant considérés comme des éléments essentiels de ce processus. Comme au trimestre précédent, le taux de rotation des effectifs est demeuré élevé, ce qui fait que les organismes de formation institutionnels ont continué d'être très fortement sollicités, le nombre d'officiers et de sous-officiers augmentant moins rapidement que celui des autres agents. Le fort pourcentage d'analphabètes exige un effort soutenu de formation et limite les résultats obtenus dans ce domaine. Bien que les promotions aient contribué à atténuer le déficit de sous-officiers, le problème demeurera tout au long de l'année prochaine. Les plans d'expansion des centres de formation sont suffisamment souples pour qu'il soit possible de répondre aux besoins actuels.

18. Au cours du trimestre à l'examen, l'efficacité opérationnelle de la Police nationale afghane a progressé quelque peu, mais des problèmes de logistique et

d'encadrement limitent ces progrès. Le Ministère de l'intérieur s'emploie, en collaboration avec la mission de formation de l'OTAN en Afghanistan, à doter la Police nationale afghane de ressources accrues sur le plan logistique.

Capacités institutionnelles

19. Les capacités institutionnelles du Ministère de la défense et du Ministère de l'intérieur ont augmenté au cours du trimestre, mais on estime que la communauté internationale devrait continuer d'appuyer les efforts déployés à cet égard. D'après le tout dernier conseil sur le développement ministériel, le Ministère de l'intérieur ne deviendrait pas autosuffisant avant décembre 2012. Si le développement des institutions est moins rapide que l'augmentation des effectifs militaires, c'est qu'il a été délibérément choisi de renforcer les unités de combat, au détriment du personnel d'appui. Il est indispensable de rééquilibrer la force en 2011 si l'on veut réduire la dépendance vis-à-vis de la FIAS et établir des liens entre les forces déployées sur le terrain et les ministères du Gouvernement.

Pertes civiles

20. L'accroissement important des effectifs de la FIAS et l'accélération du rythme des opérations n'ont pas entraîné d'augmentation des pertes civiles imputables à la FIAS par rapport au trimestre précédent. La FIAS continue, comme elle s'y est engagée, de prendre toutes les mesures nécessaires pour prémunir les civils contre tout préjudice éventuel. Le nombre de pertes civiles imputables aux insurgés a continué de croître, accusant une hausse de près de 50 % par rapport aux chiffres du précédent trimestre. Les activités des insurgés sont à l'origine de 90 % de l'ensemble des pertes civiles.

Lutte contre les stupéfiants

21. Le commerce de la drogue continue de financer l'insurrection. La FIAS a continué d'aider le Gouvernement afghan et ses unités spécialisées à mettre en œuvre la stratégie globale afghane de lutte contre les stupéfiants. Durant la période à l'examen, les opérations qu'elle a menées à l'appui des Forces nationales de sécurité afghanes et de la police afghane antidrogues ont donné lieu à la saisie de 14 tonnes d'opium, de 2,2 tonnes d'héroïne, de 2,6 tonnes de haschisch et de 70 kilogrammes de morphine, d'une valeur totale estimée à 9 millions de dollars. En outre, le Groupe interorganisations de forces interarmées multinationales-Nexus a procédé à des échanges d'informations avec le Joint Narcotics Analysis Centre, le Interagency Operations Coordination Centre, l'Administration de la répression du trafic des stupéfiants des États-Unis d'Amérique et la Serious Organised Crime Agency du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, en vue d'aboutir à une vision d'ensemble commune des opérations sur les plans aussi bien régional que stratégique et international.

Gouvernance

22. Soucieux d'instaurer un climat de sécurité durable, la FIAS et les ministères afghans compétents ont coopéré avec succès avec la Commission électorale indépendante en vue d'assurer le bon déroulement des élections parlementaires en septembre 2010.

23. Une initiative importante pour l'amélioration des conditions de sécurité a été le programme de paix et de réintégration, approuvé à la Conférence de Kaboul en juillet. La FIAS a collaboré avec le Gouvernement afghan pour aider à renforcer et à mettre en œuvre ce programme. Elle appuie et continuera d'appuyer les activités de sensibilisation du public menées au titre du programme afghan de paix et de réintégration ainsi que la campagne de communication du Gouvernement afghan visant à inciter les combattants insurgés à déposer les armes et à se réinsérer pacifiquement dans la société afghane. En outre, elle a continué de prêter son concours aux efforts déployés par le Gouvernement afghan pour créer, à l'échelle nationale et locale, des structures à même de faciliter la réintégration.

24. L'amélioration progressive des conditions de sécurité à l'intérieur et aux alentours des grands centres urbains, que l'on doit aux efforts conjugués de la FIAS et des Forces nationales de sécurité afghanes, a un effet de catalyseur sur la gestion locale des affaires publiques. Bien que des difficultés subsistent, on notera ce qui suit :

a) La mise en place par certains pays fournissant des contingents à la FIAS de projets visant l'établissement de procédures d'intervention d'urgence à l'intention des commandants dans la province de Kandahar a aidé les responsables du Gouvernement afghan à répondre aux besoins les plus pressants des communautés locales à la fois dans la perspective du court et du long terme. Les commandants militaires et des experts civils s'emploient, en collaboration avec des dirigeants locaux, à jeter les bases d'un système de prestation de services essentiels (approvisionnement en eau, éducation et santé);

b) Dans toute la province de Helmand, des efforts sont déployés en vue d'aider à relier les villages et les districts aux autorités provinciales. Les *chouras* qui se tiennent quotidiennement avec les notables des villages modifient progressivement la façon dont les Afghans perçoivent les réalités locales et comblent le fossé existant entre les administrations locales et les autorités chargées des districts, permettant ainsi d'étendre ces liens jusqu'au Gouvernement central en assurant un climat de stabilité et de sécurité;

c) La première conférence régionale sur le développement organisée sous l'égide de l'Afghanistan, qui s'est tenue à Mazar-e-Charif avec la participation du Gouvernement afghan, de la FIAS et de la communauté internationale, a marqué une étape importante de l'évolution de la gouvernance et du développement en Afghanistan. Plus important encore, elle a permis de tenir l'engagement, qui avait été pris à la conférence de Kaboul, de faire s'accorder les objectifs de gouvernance visés à l'échelon national et ceux recherchés au niveau sous-national.

25. La FIAS a collaboré en permanence avec les responsables afghans aux niveaux national, sous-national et local à travers les activités courantes de coopération civilo-militaire menées par les équipes de reconstruction des provinces, à l'appui d'autres institutions gouvernementales.

Développement

26. Durant la période à l'examen, grâce à la présence accrue de la FIAS et des Forces nationales de sécurité afghanes ainsi qu'aux progrès accomplis sur le plan opérationnel dans les principales agglomérations du sud du pays, on a également observé une amélioration progressive de la coordination des mesures de sécurité et

des efforts de développement et un renforcement du travail de communication mené par le Gouvernement afghan dans la région. On notera en particulier ce qui suit :

a) L'opération Hamkari, conduite par les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS dans la province de Kandahar, a permis d'améliorer les infrastructures matérielles destinées à assurer la sécurité de la ville de Kandahar. L'amélioration des conditions de sécurité a permis à de nouveaux commerces d'ouvrir à Kandahar et dans ses environs, contribué à une plus grande liberté de mouvement et renforcé la protection de la population. Les initiatives de développement du Gouvernement afghan et de la communauté internationale se sont développées en même temps que les opérations de sécurité conjointes de la FIAS et des Forces nationales de sécurité afghanes, les succès des unes renforçant les résultats obtenus par les autres;

b) L'opération Mochtarak, conduite par les Forces nationales de sécurité afghanes et la FIAS dans la province de Helmand a donné des résultats encourageants, montrant que les progrès accomplis dans le domaine de la sécurité pouvaient, en s'additionnant, avoir des effets bénéfiques sur la gestion des affaires publiques et les efforts de développement dans la région. L'amélioration des conditions de sécurité a permis, à Marjah, aux personnes en âge de voter de s'inscrire sur les listes électorales et a permis également de créer quatre bureaux de vote pour la tenue des élections parlementaires. En septembre 2010, pour la première fois depuis six ans, un lycée et trois autres établissements scolaires ont ouvert leurs portes dans le district de Marjah (province de Helmand).

27. L'augmentation des recettes gouvernementales et les légères améliorations intervenues tant dans les secteurs de la santé et de l'éducation que sur le plan macroéconomique et au niveau des infrastructures témoignent des progrès lents mais réguliers obtenus sur le plan du développement. En dépit de ces signes encourageants, les efforts en faveur d'une gestion des affaires publiques saine et du développement risquent de progresser à un rythme moins rapide que celui des opérations de sécurité, en raison des capacités et des moyens limités existant à travers le pays.

28. C'est pourquoi la FIAS continue de souligner combien il importe de tenir compte des liens évidents qui existent entre la gouvernance, la sécurité et le développement. Les succès remportés sur l'un ou l'autre de ces trois fronts ne seront durables que si de bons résultats sont régulièrement obtenus sur les deux autres fronts également. Il est absolument nécessaire d'associer la société civile à tous ces efforts si l'on veut s'acheminer de manière irréversible vers la phase de transition et la réalisation de l'objectif que s'est fixé le Gouvernement afghan, à savoir faire en sorte que, d'ici à la fin de 2014, les Forces nationales de sécurité afghanes assument la responsabilité de la sécurité dans l'ensemble du pays.